

SOMMAIRE

01. Édito du maire

02. Focus patrimoine

03. Focus travaux

04. Focus estival



Les Septvallons

Vivre ensemble

L'ÉDITO

Madame Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter le deuxième numéro de la nouvelle édition du bulletin municipal.

Après une période estivale marquée par les vacances et les activités de moisson au sein de nos villages, la rentrée scolaire s'ouvre à nos enfants, suivie par la saison des vendanges, des récoltes ainsi que la cueillette des fruits et légumes d'hiver dans vos jardins, sans oublier les arrachages de betteraves.

Vous aurez peut-être constaté la présence çà et là de hautes herbes ou de zones engazonnées difficiles à maîtriser. Nous rappelons que l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite, sauf rares exceptions. Les agents communaux veillent à l'entretien des espaces verts, trottoirs et caniveaux, et nous remercions vivement les riverains qui contribuent également à cet entretien.

Nous adressons la bienvenue aux familles installées récemment dans notre village, ainsi qu'aux nouveaux élèves qui participent aux services périscolaires et de restauration scolaire.

Le conseil municipal et moi-même profitons de cette rentrée pour ouvrir une réflexion sur la valorisation, l'entretien et la restauration de notre patrimoine bâti. Une invitation à participer à la création d'une association dédiée à la sauvegarde de ce patrimoine a été lancée, permettant à chacun de s'investir selon ses souhaits ou de découvrir l'histoire de notre commune. Votre engagement et votre soutien seront précieux.

Ce bulletin municipal regroupe de nombreuses informations relatives à la vie du village. J'adresse mes remerciements aux élus et bénévoles ayant œuvré à sa rédaction et à sa mise en page.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Le Maire, Alain Colpart.



LES SEPTVALLONS ET SON PATRIMOINE

La Commune nouvelle LES SEPTVALLONS compte sur son territoire plusieurs édifices d'une qualité patrimoniale remarquable comme nombre de ses églises, d'un Manoir, d'une Croix Classée, d'un oratoire, de Calvaires et plusieurs lavoirs.

Des églises classées « Monument Historique » comme l'Eglise SAINT-GEORGES de GLENNES, SAINTE-MACRE de LONGUEVAL, SAINT-PIERRE de BARBONVAL sans oublier les Églises DE LA NATIVITÉ-DE-LA-SAINTE VIERGE de VAUXCÉRÉ et SAINT-MARTIN de MERVAIL mais également des Églises non classées comme SAINTE-MARIE-ET-DE-L'ASSOMPTION de PERLES, SAINT-HILAIRE de REVILLON et SAINT-MÉDARD de VILLERS-EN-PRAÏÈRES qui demandent une attention toute particulière.

LES SEPTVALLONS ONT BESOIN DE VOUS

La Commune s'occupe de l'entretien de ces bâtiments au fil des ans et des subventions obtenues parfois avec difficulté.

Aujourd'hui deux chantiers majeurs sont engagés à savoir :

- *La restauration de l'église ST PIERRE de BARBONVAL*
- *La réhabilitation et le sauvetage du Manoir de REVILLON*

Des dossiers qui demandent de s'y consacrer pleinement et nécessitent d'être mieux structurer pour se donner les moyens de nos ambitions.

Le Conseil Municipal appelle de ses vœux la création d'une Association de sauvegarde du Patrimoine de LES SEPTVALLONS et vous propose de vous y associer en devenant membre de cette future association.

Acte de candidature par mail à mairies.sms@wanadoo.fr



Posée sur une dépression en bordure du plateau, l'église de Barbonval domine la vallée de l'Aisne et affirme notre foi chrétienne et le pouvoir de l'Église en cette fin de 12ème siècle, la grande période de construction des églises rurales. Les évêques de Soissons font le choix de la simplicité et de l'économie en édifiant une église dite « clocher-peigne », « mur-clocher » ou « clocher-arcade » : Pas de clocher conventionnel mais un mur surélevé qui abrite la ou les cloches, un choix inspiré par les pratiques constructives des églises du Sud-Ouest. Le diocèse va réitérer ce choix à Merval, Servai, à la chapelle Saint Jean de Ciry Salsogne.

Aller à l'église, c'est gravir une à une les marches, la route de Blanzay qui débouche dans Barbonval est restée en cul-de-sac jusqu'à la fin du 18ème siècle, le rocher du tombois est alors percé.

Une nef, fin du 12ème-début du 13ème siècle, dont les bras de la croisée du transept ainsi que les bas-côtés ont été amputés pendant la guerre de Cent ans, un plafond bois du 16ème. Deux appendices : le presbytère du 17-18ème siècle en façade sud et une excroissance du chœur en façade nord, cette dernière s'est effondrée dans les années 1870-1900.

Au sol la dalle funéraire de l'abbé Guillorez inhumé dans l'église en 1555. Au mur le monument funéraire de Philippe de Castre (1529-1605) et Louise de Grossaine (1540-1612) son épouse : le monument, à l'origine dans le cimetière, a été scellé au mur de l'église.

L'église est classée monument historique en 1922 après sa reconstruction, la pierre tombale, le monument funéraire, un bas-relief, les fonds baptismaux, une statue bois polychrome ...figurent à l'inventaire des bases Mérimée et Palissy.

L'intérieur de l'église bénéficie dans les années 1995-2000 de travaux de sauvegarde (peintures murales, pierre tombale, monument funéraire). Aujourd'hui, la priorité porte sur la maçonnerie et les toitures de l'édifice ainsi que sur la préservation intérieure face à une humidité remontante persistante.

En 2025, la porte s'ouvre à une mise en valeur de notre patrimoine rural.

L'église de Barbonval, construite à la fin du XIIe siècle sur un promontoire dominant la vallée de l'Aisne, est un exemple d'église rurale « clocher-peigne » choisie par les évêques de Soissons pour sa simplicité et son économie, inspirée du Sud-Ouest. Modifiée au fil du temps — amputations lors de la guerre de Cent Ans, ajout d'un plafond en bois au XVIe siècle, annexes des XVIIe-XVIIIe siècles, effondrement partiel au XIXe — elle conserve des éléments remarquables : la dalle funéraire de l'abbé Guillorez (1555), le monument funéraire de Philippe de Castre et Louise de Grossaine, inscrits aux bases Mérimée et Palissy. Classée monument historique en 1922, elle a bénéficié de restaurations dans les années 1995-2000.

Aujourd'hui, les priorités d'une future réhabilitation concernent la maçonnerie, les toitures et la lutte contre l'humidité, en vue de conserver et de valoriser ce patrimoine rural.





FRANCOISE PASQUIER ET LE PATRIMOINE DE GLENNES

Les années 1880 plongent les fabricants français de sucre de betterave dans une crise qui accélère les regroupements et les fermetures. En 1885, Paul Louis Pasquier (1854-1925), fabricant de sucre à Antilly (60), et ses actionnaires sont amenés à réinventer un modèle de société élargie aux producteurs de betteraves pour sauver la sucrerie. Une activité de distillerie d'alcool de betteraves amène une diversification, mais tout cela ne sera pas suffisant : le site est revendu en 1910 à Say qui le ferme immédiatement. Paul Eugène Victor Pasquier (1884-1960), le fils, s'installe à Glennes en 1925, « au lendemain de la Grande Guerre et de son mariage », pour exploiter la ferme du moulin de Glennes, il a alors 41 ans. Le moulin de Glennes, autrefois moulin devenu ferme, avec sa propre distillerie d'alcool de betteraves (1878), est la propriété des familles Prinnet puis Lecat par filiation, et il s'en suivra une succession par les femmes jusqu'à ce jour. En 1925, Paul Eugène Victor Pasquier s'engage pleinement dans la relance de l'exploitation de la ferme de Glennes, le territoire étant dévasté et la tâche immense. Il rejoint les exploitants producteurs de betteraves qui redémarrent à grand peine la sucrerie de Maizy, dont il sera même le président du conseil d'administration de 1940 à 1946, et adhère à la création des coopératives agricoles locales dans l'entre-deux-guerres. Un premier incendie touche la ferme en 1938, alors qu'il est maire de 1935 à 1945. Cet engagement et cet attachement familial au village de Glennes se prolongent avec Françoise Pasquier, sa fille cadette née à Glennes en 1930.

LA CHRONOLOGIE

Années 1990 : Françoise Pasquier mobilise autour de l'église Saint Georges. La concertation entre elle, Michel Lamoureux, le maire de Glennes, la direction régionale des affaires culturelles de Picardie AGIR-Pic et les services du patrimoine de la DRAC mène à un premier chantier de restauration : les quatre statues en bois classées, dont la Vierge à l'enfant, qui révèle au cours de sa restauration une polychromie du 15^e ou 16^e siècle recouverte au 19^e siècle. Un long travail de spécialiste et l'élargissement du cercle des mécènes aboutissent en 1999 à la restitution de la statue dans son aspect initial.

Année 2000 : Françoise Pasquier remet au débat le sujet initial des vitraux de l'église Saint Georges, un chantier déjà écarté par la DRAC en 1990 au profit des statues. Le regard du conservateur, désireux de diriger le mécénat vers des sujets urgents mais hors Glennes, se heurte à la volonté du mécène de rester centré sur le patrimoine du village. Un statuquo informel s'installe qui perdure : les vitraux du massif occidental sont remplacés par sept créations des ateliers Simon Marq de Reims, installés en 2005, financées par Françoise Pasquier, tandis que la DRAC regarde sans acquiescer ni réprouver.

Année 2005 : Françoise Pasquier accompagne l'association pour la généralisation de l'inventaire du patrimoine AGIR-Pic et du Conseil Général de l'Aisne, entourés d'une équipe plurielle de passionnés et de spécialistes. Elle finance la publication de l'ouvrage « Braine et son canton », un inventaire exhaustif, documenté et imagé du patrimoine du canton, devenu le support de référence pour tout amoureux du patrimoine.

Année 2016 : Françoise Pasquier avec la Fondation Obélisque participe au chantier de restauration de la toiture et de la maçonnerie du massif occidental de l'église.



Nombreux sont les randonneurs qui arpentent le circuit des Alleux ; ami(e)s promeneurs et croqueurs de fruit à la bonne saison, Françoise Pasquier est à l'initiative de la plantation de fruitiers çà et là, une invitation à la maraude saisonnière. Nos campagnes, au-delà d'être belles et agréables, sont des terres d'abondance pour ceux qui les aiment et les respectent. Le mécénat renouvelé de Françoise Pasquier a permis de sublimer l'église Saint Georges et son mobilier, un geste magnifique pour le présent mais aussi pour les générations futures. Une belle page s'est écrite dans le livre de l'histoire du village : la rue principale de Glennes devient rue Françoise Pasquier, et le terroir porte sa signature. La beauté est au cœur de chacun des sept vallons !

Nous sommes en 1835 et la nouvelle a de quoi surprendre les habitants de Villers-en-Prayères !

Jean Baptiste Désiré Mannequin (vers 1799-1868), curé de Longueval et également de Villers-en-Prayères, se refuse à donner le baptême au seul motif que le parrain est musicien (ménétrier).

Depuis la nuit des temps les gens de théâtre et musiciens éveillent la méfiance de l'église catholique. La Révolution Française est passée mais le clergé reste attaché à ses valeurs et la situation politique du moment y contribue sans doute. Nous sommes aux premières années de la Monarchie de Juillet (1830-1848), le Roi Louis-Philippe 1er (1773-1850), dernier roi de France, apporte, du moins les premières années, la stabilité dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle.

Est-ce la personnalité du parrain, le retour à une monarchie certes constitutionnelle ou les convictions politiques et religieuses de notre curé qui l'ont fait agir de la sorte ?



« Dimanche , 18 janvier , à l'issue de la messe paroissiale de Villers-en-Prayères , commune qu'il dessert , un homme , jouissant d'une réputation sans tache dans le pays , présenta son petit enfant pour être baptisé. M. Mannequin dit qu'il ne le baptiserait pas , si un autre parrain ne remplaçait celui qui se présentait. Quel était le crime qu'avait commis cet homme ? Le malheureux était ménétrier , et c'est un crime tellement irrémissible aux yeux de M. Mannequin , qu'il a menacé le parrain désigné de lui refuser l'inhumation s'il avait le malheur de mourir exerçant encore sa profession ; enfin , il quitta ses ornemens sacerdotaux. Les parens , alarmés , cherchèrent un autre parrain à leur enfant , et alors seulement M. Mannequin consentit à le baptiser.

Le Constitutionnel, 31 janv. 1835



Notre curé, fils de cultivateur, est né vers 1799 à Athies (80-Somme) et c'est donc un jeune prêtre qui officie en 1835 dans la paroisse de Longueval, Barbonval, Villers-en-Prayères et probablement Dhuizel.

Le 28 décembre 1836, il célèbre le mariage de sa sœur Marie Thérèse en l'église de Longueval. La jeune femme qui assiste son frère dans son sacerdoce épouse Antime Germain Hosse habitant de Longueval. Marie Thérèse dite Rose Mannequin décède auprès de son frère en 1848, elle est veuve et lui est désormais curé à Villers-Saint-Christophe (02).

Notre curé décède en 1868 à Athies (80), il est donc revenu pour ses derniers jours à ses racines familiales.

FOCUS SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

« ATELIER MUNICIPAL LES SEPTVALLONS »



En 2020, la commune Les Septvallons a initié la création d'un atelier communal rue de la Belle Aumône pour répondre à des besoins fonctionnels et mettre à disposition des employés communaux un local décent tout en assurant la sécurité des usagers de la voirie.

Le projet, accompagné par l'ADICA, a été confié à l'agence BAU Architectes (Laon).

Les objectifs du projet consistaient en la démolition d'une ancienne grange en moellons, le réemploi des matériaux (moellons), la création d'une zone de stationnement sécurisée et le respect de l'architecture vernaculaire locale, en accord avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Les caractéristiques de la construction se traduisent par l'utilisation de matériaux nobles comme le bois pré-grisé, les moellons calcaires réemployés, les tuiles petites moules en terre cuite et en bout de zone de stationnement, une bande plantée de graminées qui amène une touche de nature dans cet ensemble porté par la minéralité.

Ce projet s'inscrit dans une logique de valorisation du patrimoine, de fonctionnalité communale et de modernisation des services techniques permettant des interventions au sein même de LES SEPTVALLONS, mais aussi dans d'autres communes mutualisées (Serval, Blanzay-lès-Fismes, Vieil-Arcy, écoles du Syndicat Mixte). Un exemple de réussite intercommunale : Le bâtiment illustre concrètement les avantages de la commune nouvelle et de la mutualisation de moyens.

FOCUS SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

« PROJETS D'AMÉNAGEMENT ANCIENNES ÉCOLES DE VAUXCÉRÉ ET PERLES »

Depuis plusieurs mois sont engagés des travaux de rénovation de l'ancienne école de VAUXCERE en vue d'y implanter les nouveaux bureaux de la Commune déléguée ainsi qu'une salle de réunion accessible à tous comme aux associations de la commune.

L'objectif est la réhabilitation et la mise aux normes de la salle communale en modernisant les menuiseries et façades, en aménageant une place de stationnement adaptée, tout en conservant le logement existant et le cachet du bâti en briques et pierres.

Les aménagements prévus :

Hall d'entrée avec accès PMR, WC PMR, bureau pour le personnel communal, nouvelle salle communale accessible depuis la rue et le hall et maintien du logement existant (mairie actuelle supprimée).

La mairie, bien plus qu'une simple administration, est un lieu d'écoute et de partage, véritable cœur de la commune. Afin d'améliorer l'accueil et les conditions de travail, la mairie annexe de Perles fera l'objet d'une rénovation. Ce projet vise à offrir un espace plus chaleureux et confortable, comprenant notamment l'intégration d'un espace sanitaire et de rangement, tout en valorisant le bâti existant.



MAIRIE DE PERLES - PROJET



LA FÊTE DES VOISINS - MERVAL



CONCOURS DE PÉTANQUE - VILLERS EN PRAYERES



BROCANTE - GLENNES-REVILLON



LA RANDO INTERCOMMUNALE



LA PAELLA DU CLUB FAMILIAL



14 JUILLET - LONGUEVAL